n°21
juin 2012

la lettre

Le magazine de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq

DOSSIER
Déchets : zoom sur la collecte

NOTES
Communication : Un coup de neuf

ACTUALITÉS
S.Co.T. : dessinons notre territoire

LOCAL
Tourisme : À la rencontre du territoire.

Pays de l'Ourcq
Communauté de communes

Edito

Michel Fouchault, Président de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq.

Rien ne les arrête : sous le soleil et sous la pluie, les équipes de collecte des déchets parcourent toute l'année les communes du Pays de l'Ourcq. Ainsi, c'est au quotidien que la Communauté de communes et son Centre Intercommunal d'Action Sociale poursuivent leurs missions de service public : actions pour les jeunes avec le P.I.J., envers les plus précaires avec la réhabilitation de l'ancien siège communautaire en logements d'urgence et très sociaux.

Moderne et rafraîchie, cette 21e Lettre du Pays de l'Ourcq met l'accent sur un autre visage de l'Intercommunalité : un territoire de projets. Projet d'envergure qui tarde à se concrétiser : le stade d'athlétisme, un équipement durable et de haute qualité. Après cette longue période pluvieuse, les travaux reprennent cet été. Projets d'aménagement structurants avec une étude sur les déplacements et l'élaboration du S.Co.T. Marne-Ourcq qui déterminera le développement de notre territoire, en cohérence avec celui du Pays Fertois, pour les vingt prochaines années. Il s'agit d'assurer le développement économique, favoriser l'emploi, tout en préservant un cadre de vie attractif. Je vous invite à vous exprimer sur ces sujets auprès du Syndicat Mixte Marne-Ourcq !

Ce beau territoire, profitez enfin de l'été pour redécouvrir ses trésors – l'Office de Tourisme Communautaire, nouvel acteur de la vie locale, vous guidera ! Trésors naturels et architecturaux, mais aussi trésors humains et culturels, grâce à l'action associative et communautaire. Je vous souhaite une saison de découvertes et d'échanges !

Un coup de neuf

Communication. Nouvelle identité visuelle pour le Pays de l'Ourcq, avec le rafraîchissement du logo, une « Lettre du Pays de l'Ourcq » plus dynamique et plus agréable, et au cours des prochains mois, la déclinaison de ces nouvelles couleurs sur l'ensemble de nos documents de communication !

Pays de l'Ourcq
Communauté de communes

Le logo du Pays de l'Ourcq rafraîchi !

Cette opération relooking a été intégralement menée en interne. En parallèle, la Communauté de communes travaille actuellement à la refonte de son site internet. Vous pouvez d'ores et déjà y retrouver les informations relatives aux services et aux projets communautaires ainsi que l'actualité du territoire.

A venir, des services en ligne et les annuaires des entreprises et des associations locales ! N'hésitez pas à visiter le site et à nous faire part de vos remarques : *www.paysdelourcq.fr*. Retrouvez enfin la Communauté de communes sur les réseaux sociaux Google + et Facebook.

Alexandre Simplot et Géraldine Villain, animateurs du P.I.J.

La parole aux jeunes !

Action sociale. Le Point Information Jeunesse est un service du C.I.A.S. à l'attention des jeunes du Pays de l'Ourcq : ils peuvent s'y informer sur les questions de vie pratique, de justice ou d'emploi, mais aussi dénicher des bons plans loisirs, culture ou vacances et être accompagnés dans leurs projets par les animateurs ! Afin de mieux connaître les besoins des usagers, le P.I.J. mène actuellement une grande enquête auprès des 11-25 ans du territoire ! Pour y répondre, rendez-vous en ligne sur http://paysdelourcq.fr/enquetePIJ ou directement sur place, dans les locaux d'Accès (5, rue Raoul de Presles à Lizy-sur-Ourcq – tél. 01 60 61 12 67 – du lundi au vendredi 9 h/12 h – 14 h/17 h 30, jusqu'à 19 h le mardi). Les résultats de l'enquête seront rendus publics en septembre... Faites-vous entendre !

Nouveau visage

Environnement. Il nous vient de la région des Causses, là où l'eau est rare et sa protection, précieuse... Nouveau venu au Pays de l'Ourcq, William Majorel a pris au mois de juin le poste de chargé d'études et travaux Eau et Assainissement. Après des études dans le domaine de la géologie, de l'eau et de l'environnement, il a travaillé au sein d'un bureau d'étude spécialisé en hydrogéologie puis dans une collectivité du centre de la France. Son objectif : acquérir de l'expérience dans ce domaine qui le passionne et assurer des missions de terrain. Les projets communautaires en cours dans ce domaine lui en donneront la possibilité !

William Majorel, chargé d'études et travaux Eau et Assainissement

Communauté de communes du Pays de l'Ourcq : 2 avenue Louis Delahaye - 77440 Ocquerre
Tél. 01 60 61 55 00 - **Fax :** 01 60 61 55 08 - **Courriel :** ccpo@paysdelourcq.fr - **Site :** www.paysdelourcq.fr
Président : Michel Fouchault - **Direction de publication :** Pascale Courtier - **Rédaction :** Alice Lafforgue - **Conception / Photos :** Ludovic Boucard / CCPO
La lettre est imprimée sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales, tirage à 7000 exemplaires. **N°ISSN :** 1621-9732

Des logements d'urgence à Lizy-sur-Ourcq

Action Sociale. La réhabilitation de l'ancien siège communautaire en logements à vocation sociale est bientôt achevée.

Condition première d'autonomie, avec l'activité professionnelle, le logement représente un facteur essentiel de sécurisation et d'insertion, particulièrement en cas de situation précaire. C'est pourquoi en 2005, ayant constaté le déficit de logements d'urgence sur le territoire, les élus communautaires ont souhaité réhabiliter l'ancien siège du Pays de l'Ourcq (situé rue Jean Jaurès à Lizy-sur-Ourcq) en vue de réaliser cinq logements à vocation sociale : deux hébergements d'urgence et trois logements très sociaux.

Le coût prévisionnel du projet a été estimé à 434 000 €. C'est l'association A.I.P.I. (Ateliers pour l'Initiation, la Production et l'Insertion) qui a été choisie pour assurer la maîtrise d'ouvrage, rechercher les financements et gérer l'équipement : la Communauté de communes lui a transmis ce patrimoine pour 30 ans, dans le cadre d'un bail à réhabilitation. L'A.I.P.I. sera ensuite en charge de l'attribution et du suivi des trois logements très sociaux.

Le dispositif des hébergements d'urgence, en revanche, sera géré par le C.I.A.S. du Pays de l'Ourcq. L'objectif est de proposer une solution temporaire aux personnes (ou aux familles) qui se retrouvent sans domicile du fait d'un sinistre, d'un conflit conjugal ou familial ou de toute autre situation ponctuelle précaire, et dont la situation socio-économique peut permettre le relogement. En partenariat avec les acteurs sociaux, le C.I.A.S. accompagnera les attributaires des deux appartements dans les démarches leur permettant d'accéder à un logement durable ou de réintégrer leur domicile d'origine : ouverture des droits, procédure de séparation, retour à l'emploi, remise en état du logement, etc.

Après plusieurs années de gestation et de lourdeurs administratives, ce projet se concrétise enfin : l'association EIREL, entreprise d'insertion qui assure le second œuvre dans le cadre des travaux de réhabilitation, met actuellement la touche finale aux cinq appartements et à la façade sur cour. Des parkings sont également prévus. Il faudra toutefois attendre l'automne 2012 pour que les premières attributions puissent avoir lieu.

L'immeuble du 68 rue Jean Jaurès, en travaux.

C.I.A.S. du Pays de l'Ourcq au 01 60 61 55 00
cias@paysdelourcq.fr

Mobilité en hausse !

Transport. Cet été le Pays de l'Ourcq s'équipe en arrêts de cars accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite sur le territoire. Détail des travaux engagés.

En partenariat avec le Département et le S.T.I.F., la Communauté de communes gère les seize lignes de car régulières du territoire, exploitées par Marne-et-Morin. Afin de favoriser l'usage des transports en commun pour tous, elle s'est engagée à assurer l'accessibilité de 40 % du réseau aux personnes à mobilité réduite (voyageurs en fauteuil roulant, personnes âgées, femmes enceintes, usagers avec poussettes…) d'ici 2015.

Rendre accessibles les cars implique en premier lieu d'aménager… les arrêts ! Selon les prescriptions du Schéma Départemental de l'Accessibilité (adopté par la Région en 2008), ceux-ci doivent en effet être équipés de quais mesurant 18 cm de hauteur (soit le niveau du plancher des cars équipés), d'un passage piéton au trottoir surbaissé, avec bande podotactile et potelets anti-stationnement, d'une signalisation verticale et horizontale et, lorsque l'environnement le permet, d'un abri-voyageurs. La première vague de travaux a débuté en avril 2012 et concerne quatorze arrêts, répartis dans six communes du territoire (Etrépilly, May-en-Multien, Le Plessis-Placy, Lizy-sur-Ourcq, Trocy-en-Multien et Congis-sur-Thérouanne). Les quais devraient être opérationnels début juillet et la réalisation des abris se prolongera jusqu'à fin août. Ces travaux, estimés à 300 000 € H.T., sont financés par le S.T.I.F. et la Région. Dans un second temps, neuf autre arrêts seront mis aux normes afin d'atteindre le taux d'accessibilité de 40 % du réseau.

Service transport au 01 60 61 55 00
transport.logement@paysdelourcq.fr

L'arrêt de cars « Nationale » à Etrepilly.

Une étude sur les déplacements

Afin de mieux identifier les attentes et les besoins en transports sur le territoire, le Pays de l'Ourcq a lancé début juin une étude globale sur la mobilité et les déplacements. Ce travail qui durera 8 à 12 mois prévoit une importante concertation et les habitants seront sollicités à plusieurs reprises. Dans un premier temps, une enquête téléphonique a été menée par le cabinet ITER (en charge de l'étude) auprès d'un échantillon représentatif de 500 foyers, sur les déplacements des membres de la famille, les problèmes éventuels rencontrés et les améliorations à apporter.

Zoom sur la collecte des déchets

Environnement. Fin 2011, le Pays de l'Ourcq a reçu le label Qualitri. Décerné par l'A.D.E.M.E. et Eco-Emballages pour trois ans, il récompense la qualité de notre service public de collecte des déchets, ainsi que les efforts particuliers fournis par les habitants du territoire en matière de tri.

Une mission historique

Parmi les compétences déléguées par les communes à l'intercommunalité, la collecte et le traitement des déchets est l'une des plus anciennes. En effet, le Pays de l'Ourcq assure depuis 1975 cette mission de proximité, quotidienne, et indispensable… ! En cinquante ans, la production moyenne de déchets des français a doublé (390 kg par an aujourd'hui) et les décharges publiques ont fait place aux filières de traitement. Une évolution suivie par la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, en charge de la collecte en porte-à-porte des déchets suivants : ordures ménagères, déchets ménagers recyclables et journaux magazines (le contenu du fameux bac bleu !), déchets verts et déchets extra-ménagers (dits « encombrants »). Elle collecte également le contenu des bornes à verre. Quant au traitement (incinération, valorisation, transfert vers les usines de recyclage), il est délégué au S.MI.T.O.M. du Nord Seine-et-Marne dont l'usine se trouve à Monthyon. Ce travail quotidien exige de l'organisation et d'importants moyens humains et matériels. « *Chaque jour de la semaine, quatre équipes circulent sur le territoire, composées d'un chauffeur de poids lourds qui conduit le camion-benne et de deux rippeurs, ainsi qu'une équipe pour les déchets verts, en saison* », précise Jean-Pierre Mouzet, responsable de secteur de la société ECT Collecte qui assure depuis 2010 la collecte sur le territoire. Les équipes démarrent la collecte à 4h du matin et terminent vers 11h. Les chauffeurs vont ensuite vider les bennes au centre de tri d'Ocquerre, dans la zone de Grand Champ, d'où les déchets sont transportés au centre de traitement de Monthyon. Selon le parcours (toujours le même), une équipe collecte entre deux et sept communes du territoire par jour – les tournées sont assurées du lundi au vendredi tout au long de l'année, jours fériés compris. Deux fois par an a lieu la collecte des déchets extra-ménagers qui dure, elle, toute la journée.

> *« 4 949 tonnes de déchets ménagers en 2011 »*

Les chiffres de la collecte

C'est ainsi qu'en 2011 ont été collectés sur notre territoire 4 949 tonnes d'ordures ménagères et 822 tonnes de déchets recyclables ! Cela représente une moyenne de 281 kg par an et par habitant en ordures ménagères (inférieure à la moyenne nationale) et 46 kg par an et par habitant pour le tri sélectif (égal à la moyenne nationale). C'est bien sûr sans compter les 763 tonnes de déchets verts, 238 tonnes d'Extra-ménagers et 358 tonnes de verre… Tout cela pour un coût total de 670 840 € T.T.C. en 2011, auquel il faut ajouter les coûts du traitement qui est délégué au S.MI.T.O.M.. Le service est notamment financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) qui s'applique à la valeur locative fiscale dans le cadre de l'imposition sur le foncier bâti. En 2011, le taux était de 16,22 %, en baisse par rapport à 2010 grâce à la mise en place du nouveau marché avec ECT Collecte… Et à l'effort de chacun de trier et réduire ses déchets, entraînant une diminution des tonnages ! La collecte est donc un secteur lourd en fonctionnement, mais en constante amélioration : en 2011 a été réalisé un diagnostic complet des bornes à verre, afin d'alimenter une réflexion sur la mise en place de conteneurs enterrés, plus esthétiques dans nos villages. En complément et à titre d'expérimentation, des points d'apport volontaire pour le tri sélectif pourront être implantés dans certaines communes.

Objectif environnement

Cette démarche de projet a été valorisée par le label Qualitri, en plus d'un certain nombre de critères contribuant à la qualité du service : en premier lieu, l'information des usagers sur les modalités de la collecte (via le règlement de service distribué à tous et disponible en mairie) et sur le prix et la qualité du service (rapport annuel disponible également en Mairie et à la Communauté de communes).

A cette information réglementaire, qui favorise le bon déroulement de la collecte, s'ajoute une sensibilisation des habitants au tri, dans le

Collecte des emballages ménagers recyclables et journaux - magazines

Une collecte en douceur... Le pense-bête

• **Le bac bleu.** Jetez-y les déchets recyclables : emballages en plastiques (bouteilles et flacons), emballages en métal (canette, boite de conserve, aérosol…), emballages en carton, journaux et magazines, briques alimentaires (jus, lait, soupes…).
En cas d'erreur, le bac bleu est marqué par les rippeurs d'un auto-collant « refus de tri » : il faut le présenter tel quel lors de la collecte suivante des ordures ménagères. Les bacs bleus sont fournis sur demande en mairie.
• Le bac des ordures ménagères, non obligatoire, est à la charge des particuliers : privilégier les bacs labellisés CE, plus coûteux mais aussi plus résistants face aux lève-conteneurs !
• **Les déchets verts.** Les tontes de gazon, feuilles d'arbres, petites tailles de haies et d'arbustes, branchages de 80 cm de long et de 5 cm de diamètre maximum sont collectés chaque semaine du printemps à l'automne, en fagots ou bien dans les sacs biodégradables disponibles en mairie.
• **Les déchets extra-ménagers.** Ils sont collectés deux fois par an. Déposer, à même le sol, les matelas, appareils électro-ménagers, meubles, et autres déchets qui ne peuvent être jetés dans la poubelle d'ordures ménagères de par leur poids ou leurs dimensions (50 kg maximum).
• **La veille du jour de collecte...** En soirée, déposez les déchets, conteneurs ou sacs dans la rue. Pensez à stationner votre véhicule en un endroit qui ne gène pas le passage du camion-benne !

but d'augmenter le taux de déchets recyclables collectés sur le territoire. Aujourd'hui, il est de 27 % : nous pouvons mieux faire ! Pour tout savoir sur le tri, le guide du S.MI.T.O.M. et la réglette de tri sont distribués avec les bacs bleus, et disponibles sur demande en mairie et

« 27 % des déchets collectés sont recyclables »

à la Communauté de communes. Les erreurs sont toutefois régulières et environ 2200 bacs bleus par an sont refusés par les rippeurs : *« Nous sommes contraints au « refus de tri » quand il y a trop d'ordures ménagères dans le bac bleu,* indique Jean-Pierre Mouzet. *On y trouve souvent du polystyrène, des barquettes en plastiques ou encore des couches ! Nous prenons toujours le temps de l'expliquer aux usagers qui nous le demandent : les seuls plastiques à trier sont les bouteilles et les flacons d'emballage... »* Lors de chaque collecte, une liste « refus de tri » est transmise à la Communauté de communes qui relaie l'information aux communes et se tient à la disposition des usagers pour toute question.
Chaque habitant du territoire est donc encouragé à trier ses déchets, pour un développement durable. A cette démarche fait écho l'un des enjeux majeurs de la collecte : la diminution de son impact environnemental, qui va de pair avec la maîtrise des coûts. Cela se traduit par un suivi quotidien des tournées en porte-à-porte permettant un contrôle de leur durée, du kilométrage, de la consommation de carburant, des émissions de CO^2, ainsi qu'une pesée de chaque benne et une étude des taux de remplissage des bornes à verre. Chaque camion est donc équipé d'un GPS – ce qui permet de vérifier, le cas échéant, qu'aucun foyer du parcours n'a été oublié !
Service à l'usager, environnement, économie… Le label Qualitri récompense enfin le volet social, c'est à dire les conditions d'hygiène et de sécurité des agents de la collecte, rippeurs et chauffeurs. « *ECT Collecte a repris les équipes déjà en poste sur le territoire,* indique Jean-Pierre Mouzet, *certains de nos agents travaillent ici ensemble depuis des années. C'est important car il effectuent une vraie mission de proximité, un peu comme le facteur ! Par exemple, ils aident parfois les personnes âgées qui ont du mal à sortir leur bac.* » Quand ils débutent, les chauffeurs reçoivent une formation sur la sécurité. Quant aux rippeurs ils sont régulièrement formés sur les consignes de tri.
La mission de collecte des déchets touche donc à plusieurs enjeux clés pour la Communauté de communes : proposer un service de qualité, adapté aux besoins des habitants, tout en maîtrisant les coûts et en favorisant un développement durable. Le label Qualitri, en examinant ces différents critères, est un encouragement dans la voie d'une collecte plus responsable et respectueuse de notre territoire. Il reconnaît particulièrement l'implication essentielle de chacun des habitants du territoire, acteurs du tri et de la réduction des déchets, tant il est vrai qu'une collecte efficace commence... à la maison !

Services techniques au 01 60 61 55 00
servicestechniques@paysdelourcq.fr

Jean-Pierre Mouzet et l'une des équipes d'ECT Collecte

Du changement à la déchetterie

Entre deux collectes, rendez-vous aux déchetteries du S.MI.T.O.M. ! Vous pouvez déposer à la déchetterie d'Ocquerre les gros cartons, les gravats, les déchets verts, les encombrants, la ferraille, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les batteries et l'huile. La déchetterie de Meaux reçoit les déchets ménagers spéciaux (peintures, vernis, colles, solvants, tubes néons…).
Mais attention ! Depuis le 1er mars 2012, le S.MI.T.O.M. a modifié les conditions d'accès aux déchetteries.
• Un justificatif de domicile et une pièce d'identité doivent être présentés à chaque visite.
• Les dépôts sont limités à un volume maximum d'1 m^3 par passage et la limite journalière est fixée à 4 m^3 (soit 4 passages).
• Les usagers bénéficient de 18 passages par an. Pour tout dépôt supplémentaire il est possible d'acheter des bons d'accès disponibles au S.MI.T.O.M., selon un tarif établi par type de déchets.
Plus d'**informations au S.MI.T.O.M : www.smitom-nord77.fr**

Le territoire Marne-Ourcq : le Pays de l'Ourcq (au nord) et le Pays Fertois (au sud)

S.C.o.T. : dessinons notre territoire

Aménagement du territoire. Le Syndicat Mixte Marne-Ourcq a engagé l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (S.Co.T.) sur les 41 communes du Pays de l'Ourcq et du Pays Fertois. La phase de diagnostic est aujourd'hui terminée : reste à définir le projet de territoire.

Assurer le développement du territoire tout en préservant ses qualités environnementales et paysagères : voilà l'un des enjeux d'avenir de notre région. C'est pourquoi le Syndicat Mixte Marne-Ourcq a engagé l'élaboration d'un S.Co.T. sur ses 41 communes : cette démarche vise à apporter des réponses concrètes en matière d'aménagement du territoire aux 44 119 habitants concernés. L'élaboration du S.Co.T., financée en partie par l'État, a démarré en juillet 2011 avec la réalisation d'un diagnostic et d'un état initial de l'environnement. Une concertation a été menée avec les acteurs locaux au cours de plusieurs réunions-débats. Premier bilan : le territoire de Marne-Ourcq connaît une croissance démographique soutenue depuis trente ans, alimentée notamment par le desserrement progressif de l'agglomération parisienne. Les emplois offerts sur le territoire sont néanmoins insuffisants, ce qui révèle un enjeu majeur pour le projet de S.Co.T. : celui du développement économique.

Une zone rurale et riche en patrimoine

Le territoire du S.Co.T. présente de nombreux atouts sur lesquels il devra s'appuyer pour organiser son développement au cours des dix ou vingt prochaines années. Situé en porte Est de l'Île-de-France, à proximité d'espaces urbains à forts enjeux, Marne-Ourcq est un territoire largement rural (6,2 % du territoire est urbanisé). Il dispose d'un patrimoine naturel remarquable composé de vallées, de zones écologiques, de massifs boisés et de plateaux agricoles, ainsi que d'un patrimoine architectural et historique très riche (corps de fermes, châteaux, églises, lavoirs…). A ces atouts s'ajoute une bonne accessibilité depuis et vers l'agglomération parisienne, grâce à l'autoroute A4 et à l'offre ferroviaire du Transilien.

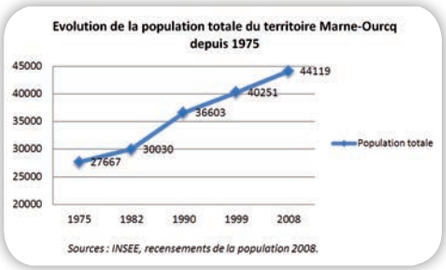

Une forte croissance démographique

Le territoire du SCoT connaît depuis plusieurs années un dynamisme résidentiel lié à l'accueil de populations nouvelles. Le secteur de la construction de logements est très dynamique sur l'ensemble du territoire. 166 nouveaux logements ont été bâtis chaque année depuis 1999, majoritairement individuels (74 %).

Les projets des collectivités locales témoignent d'une volonté de mise à niveau de l'offre en équipements et services à la population : groupes scolaires, pôle enfance, gymnases, stades, médiathèques et cinémas.

Cependant, le dynamisme économique n'apparaît pas suffisant pour maintenir sur place les résidents actifs. Il existe néanmoins un certain nombre de perspectives pour l'économie locale : d'une part, le territoire recèle un potentiel agricole et touristique important et d'autre part, plusieurs projets d'extension et de création de zones d'activités économiques sont à l'étude.

La concertation au cours de la procédure

Le S.Co.T. permettra de « dessiner » notre territoire pour les vingt prochaines années. Chaque habitant est donc concerné. Comme le prévoit la Loi, une concertation a été mise en place dès le début de l'élaboration du S.Co.T., dont le Syndicat Mixte tiendra compte lors de l'arrêt du projet (prévu avant l'été 2013). La population et les acteurs locaux sont donc informés de l'avancée des études par le Syndicat Mixte et les Communautés de communes du Pays de l'Ourcq et du Pays Fertois. Vous pouvez d'ores et déjà consulter le diagnostic et l'état initial de l'environnement sur www.cc-paysfertois.fr. Si le diagnostic établi vous fait réagir, si vous avez une conception du territoire à partager, vous pouvez nous faire part de vos observations, et contacter les élus siégeant au Syndicat Mixte Marne-Ourcq.

Syndicat Mixte Marne-Ourcq au 01 60 61 55 00 - marne-ourcq@paysdelourcq.fr

Le S.Co.T., un outil pour maîtriser l'avenir

Créé par le législateur en 2000, le S.Co.T. est un document d'urbanisme réglementaire intercommunal qui s'impose aux communes via leur document d'urbanisme (P.L.U.). En effet, les permis de construire et autres déclarations de travaux déposés en Mairie sont toujours instruits sur la base des P.L.U. qui devront désormais être compatibles avec le S.Co.T. en cours d'élaboration.

Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF)

lien de compatibilité avec

Schéma de Cohérence Territoire (SCoT)

lien de compatibilité avec

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

lien de conformité avec

Permis de Construire (PC)

Permis de créer !

Culture. La Communauté de communes accueille l'Ensemble FA7 en résidence artistique pour une durée de trois ans, de 2012 à 2014.

Une « résidence artistique » consiste, pour une collectivité, à accueillir sur son territoire une équipe artistique et à lui donner les moyens techniques et financiers de créer une ou plusieurs oeuvres nouvelles. En contrepartie la compagnie s'ouvre au public du territoire : représentations, bien sûr, mais également interventions dans les écoles et auprès des associations, répétitions ouvertes, ateliers, multiples rencontres… *« Il s'agit d'une permanence artistique »*, remarque Cyril Lallement, Chargé de mission Culture et Développement artistique au Pays de l'Ourcq, *« une occasion rare, pour les habitants, de découvrir le fonctionnement de la démarche créatrice et d'en parler avec les artistes. »*

Cette année, grâce au soutien financier de la D.R.A.C., du Conseil régional d'Île-de-France et du Conseil général de Seine-et-Marne, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq a pu proposer cette résidence artistique à l'ensemble FA7, composé d'une quinzaine de musiciens professionnels talentueux. Déjà présents depuis plusieurs années sur le territoire, ils puisent leur programmation dans un large répertoire avec une volonté de faire découvrir et savourer « autrement » la musique à travers des contes musicaux, des concerts mis en scène, etc.

Ainsi depuis la rentrée 2011, ces artistes ont travaillé avec les écoles d'Etrépilly, du Plessis-Placy et de Vendrest autour du spectacle « Haiku ». Après avoir initié les élèves à la pratique de la danse et de la musique, ils ont travaillé à un projet de création en commun : les quatre classes de 2e cycle ont d'abord composé chacune un haïku, très court poème japonais, en rapport avec les quatre saisons, qu'elles ont ensuite mis en scène avec l'aide de deux musiciens, d'un plasticien et d'une danseuse. Une représentation de ce très beau spectacle a été faite aux parents au mois d'avril.

Dès cet été, retrouvez FA7 pour deux concerts gratuits dans les églises de May-en-Multien (28 juillet à 17h) et de Mary-sur-Marne (18 août à 17h). Puis, dès la rentrée, vous pourrez passer en coulisse lors d'une répétition ouverte au public !

Service Culture au 01 60 61 55 00
culture@paysdelourcq.fr

Le spectacle « Haïku » avec les écoles, le 10 avril 2012

Stade d'athlétisme : ça redémarre

Sport. Très attendu par les sportifs du territoire, le stade d'athlétisme devrait être livré à la rentrée 2013. Après une longue interruption, les travaux reprennent cet été.

De longs mois se sont écoulés depuis que *La Lettre* vous annonçait le coup d'envoi des travaux de construction du stade d'athlétisme et une livraison de cet équipement sur l'hiver 2011-2012…

En effet, compte tenu de difficultés de mise en œuvre de la solution technique la plus adaptée à la nature du sol et à l'opération, ce projet a été bloqué sur quasiment une année. Tout est aujourd'hui engagé pour que la voie d'accès au chantier bâtiment soit finalisée et que la réalisation du gros œuvre puisse démarrer cet été. Quant à l'aire sportive, l'engazonnement du terre-plein central est programmé pour septembre.

Et si tous les sportifs du territoire s'impatientent, espérant pouvoir disposer de cet équipement pour la rentrée de septembre 2013, les athlètes de l'A.C.P.O. continuent à engranger les résultats : un record de Seine-et-Marne Minime masculin (3178 pts au Championnat de Seine-et-Marne épreuves combinées BE/MI), un record de Seine-et-Marne au marteau vétéran avec 56,04 mètres et un record de France au marteau cadette avec 62,73 mètres ! Le club a reçu au total 25 médailles (dont 12 titres) au Championnat de Seine-et-Marne, et 5 médailles à la LIFA (championnat régional). Une belle série de records que l'A.C.P.O. pourra bientôt battre à domicile, dans les conditions optimales du stade du Pays de l'Ourcq.

Service Action Sociale, Sport et Santé au 01 60 61 55 00 - actionsociale@paysdelourcq.fr

Apport de limon avant traitement du sol à l'emplacement du futur stade d'athétisme, mars 2012.

Spectacle « Folies Offenbach ».

La cour de la ferme de Beauval (cadre de la soirée du 18 juillet).

L'opéra en campagne

Local. A noter sur vos agendas ! Les 17, 18, 19 et 21 juillet, le Pays de l'Ourcq accueille un événement inédit : un festival d'opéra.

Musique, Maestro… ! « L'Opéra de Quat'Lieux » propose quatre soirées musicales exceptionnelles au sein de quatre beaux sites du patrimoine du Pays de l'Ourcq. A l'origine de ce projet, l'association locale de solidarité internationale Moldavenir et plusieurs chanteurs et musiciens de l'Opéra National de Paris qui ont souhaité mettre la grande musique au service des enfants de Moldavie.

Le festival s'ouvrira le 17 juillet à 21 h, en l'église Saint-Martin de Coulombs-en-Valois, classée aux Monuments Historiques et restaurée cette année, sur une « Nuit d'opéra » avec un florilège des plus grands airs du répertoire. Vous êtes ensuite conviés au « Concert des jeunes musiciens », une soirée conviviale et pleine de découverte, le 18 juillet à 20 h, à la ferme de Beauval (Le Plessis-Placy). Une intense « Conversation musicale Piano-Violon » aura lieu le 19 juillet, à 21 h à l'église de Vendrest, avec les solistes de l'Opéra. Bouquet final le samedi 21 juillet à 21 h : la ferme de la Vallière (Tancrou) offrira un magnifique décor aux « Folies Offenbach », spectacle en hommage au célèbre compositeur du XIXe siècle.

C'est grâce au soutien d'entreprises locales, de plusieurs Communes et de la Communauté de communes, ainsi qu'à la mobilisation d'un grand nombre de bénévoles que cet événement verra le jour… Premier pas d'une belle aventure qui, si le public est au rendez-vous comme l'espère l'association Moldavenir, pourra désormais rythmer nos étés !

Réservations sur http://opera4lieux.fr.

Virginie Tommasi et Kelly Scotton.

À la rencontre du territoire…

Tourisme. Avec l'Office de Tourisme, partez à la découverte du Pays de l'Ourcq cet été… Et ne manquez pas les prochaines Journées du Patrimoine !

Promenades le long du canal, observations au parc du Grand Voyeux, découverte du patrimoine, randonnées pédestres, événements culturels… Les beaux jours s'installent et, comme chaque année, le territoire du Pays de l'Ourcq a beaucoup à offrir, aux visiteurs comme à ses habitants. Si vous êtes en quête d'idées pour vos week-ends d'été, que vous souhaitez pratiquer des activités en famille à proximité de chez vous, n'hésitez pas à pousser la porte de l'Office de Tourisme communautaire (43, rue Jean Jaurès à Lizy-sur-Ourcq) où Virginie Tommasi et Kelly Scotton vous accueillent du mardi au samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Lieu d'information et de documentation, l'Office a également pour mission de mettre en place des actions de loisirs et de découverte sur le territoire. Cela commencera avec les Journées du Patrimoine, les 15 et 16 septembre. *« Le thème, cette année, est celui des patrimoines cachés, explique l'équipe de l'Office. En collaboration avec la Communauté de communes et le secteur paroissial du Pays de l'Ourcq, nous avons souhaité valoriser deux monuments dont les récentes restaurations ont révélé une véritable richesse patrimoniale : les vitraux de l'église Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte à Crouy-sur-Ourcq et le portail sculpté de l'église Saint-Martin à Coulombs-en-Valois. »*

Au programme du week-end : une exposition sur le thème du vitrail, en l'église de Crouy-sur-Ourcq, des concerts de musique sacrée dans les deux sites par l'ensemble FA7, en résidence artistique sur le territoire, ainsi que deux visites guidées : à Crouy-sur-Ourcq, samedi 15 septembre à 15 h, et à Coulombs-en-Valois, dimanche 16 septembre à 15 h. Toute la famille est conviée : chaque visite donnera lieu à une animation basée sur l'observation des monuments et reposant sur des puzzles (pour les petits et les grands), avec jeu et tirage au sort pour déterminer les gagnants parmi les bonnes réponses… Ne manquez pas cette rare occasion de (re)découvrir, de manière ludique et conviviale, le splendide patrimoine qui nous entoure !

Office de Tourisme Communautaire au 01 64 33 48 43 - ot-paysdelourcq@orange.fr.

Le tourisme au Pays de l'Ourcq

Avec cette carte disponible à l'Office de Tourisme Communautaire, embrassez en un regard toute l'offre du territoire : hébergements, restauration, produits du terroirs, activités de plein air et patrimoine.